



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 30 septembre 2015 — N° 111

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Iracà (Papineau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gilles Lacelle pour son engagement bénévole.

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'Ensemble vocal Les Tournesols.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner le 125^e anniversaire de la municipalité de Rivière-à-Pierre.

M. Paradis (Lévis) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire du Comptoir Le Grenier.

M. Boucher (Ungava) fait une déclaration afin de féliciter Mme Jade Mukash, lauréate du Prix du gouverneur général.

30 septembre 2015

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration afin de féliciter l'entreprise Dévolutions inc., finaliste pour le prix Desjardins Entrepreneurs.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire des Transports ATD inc.

Mme Roy (Arthabaska) fait une déclaration afin d'inviter les citoyens à la Balade gourmande à Victoriaville.

Mme David (Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de La Compagnie de danse folklorique philippine de Montréal Pamana NG Luzviminda Québec Canada.

M. Lelièvre (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Félix Fournier qui a exercé sa profession de barbier pendant 62 ans.

À 9 h 56, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

30 septembre 2015

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2014-2015 du Conseil des arts et des lettres du Québec. Ce document est accompagné des appendices au rapport.

(Dépôt n° 1481-20150930)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 juin 2015 par Mme Lamarre (Taillon) concernant le remplacement du terme « ambulance » par le terme « paramédic » sur l'uniforme des paramédics du Québec;

(Dépôt n° 1482-20150930)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 11 juin 2015 par M. Fortin (Pontiac) concernant la réouverture du pont Félix-Gabriel-Marchand, situé à Mansfield-et-Pontefract.

(Dépôt n° 1483-20150930)

M. le président dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 30 septembre 2015.

(Dépôt n° 1484-20150930)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Rotiroti (Jeanne-Mance–Viger), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 17, 18, 19 et 20 août ainsi que le 21 septembre 2015, a procédé à l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire. La Commission s'est également réunie en séance de travail les 17 et 19 août ainsi que le 29 septembre 2015 relativement à ce mandat;

(Dépôt n° 1485-20150930)

Le rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, les 17, 24 et 29 septembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 48, Loi modernisant la gouvernance du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1486-20150930)

Dépôts de pétitions

Mme David (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 139 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des succursales et des bannières des Librairies Renaud-Bray et du Groupe Archambault.

(Dépôt n° 1487-20150930)

Mme Roy (Montarville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 132 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'équité entre les commandites pour les sports masculins et féminins.

(Dépôt n° 1488-20150930)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le service rémunéré de transport de personnes UberX; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Bonnardel (Granby), conjointement avec M. Marceau (Rousseau) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant la perception d'impôts provincial et fédéral; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Poëti, ministre des Transports, présente une motion concernant le service rémunéré de transport de personnes UberX; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Turcotte (Saint-Jean), présente une motion concernant les organismes en défense collective des droits; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation intitulé *Cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre du Québec pour 2030*;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 55, Loi sur les mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives.

M. Ouimet, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des finances publiques procèdera à des auditions publiques dans le cadre du mandat d'initiative sur le phénomène du recours aux paradis fiscaux;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse de pétitions.

30 septembre 2015

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 01, à la demande de M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Villeneuve (Berthier) propose :

QUE, dans le cadre des négociations du Partenariat transpacifique, l'Assemblée nationale exige du gouvernement fédéral le maintien intégral de la gestion de l'offre et qu'il ne fasse aucune concession accordant un accès accru au marché pour les produits laitiers, de la volaille et des œufs, tel que le demandent les producteurs agricoles.

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

30 septembre 2015

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **134** en annexe)

Pour : **101** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 1^{er} octobre 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 17, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 1^{er} octobre 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

30 septembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Villeneuve (Berthier) :

(Vote n° 134)

POUR - 101

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Auger (PLQ)	Drainville (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Barrette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Bédard (PQ)	Fortin (PLQ)	Massé (IND)	Schneeberger (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Pontiac)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bérubé (PQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	Habel (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hardy (PLQ)	Pagé (PQ)	Surprenant (CAQ)
Boucher (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Paradis (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hivon (PQ)	(Lévis)	Thériault (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Péladeau (PQ)	Therrien (PQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Picard (CAQ)	Traversy (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Plante (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Poëti (PLQ)	Turcotte (PQ)
Charlebois (PLQ)	Khadir (IND)	Poirier (PQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kotto (PQ)	Polo (PLQ)	Vallières (PLQ)
Cloutier (PQ)	Laframboise (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vien (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Couillard (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)	Weil (PLQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	Rochon (PQ)	
David (IND)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)	
(Gouin)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)	
David (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)	
(Outremont)	Lisée (PQ)	(Montarville)	